

ATTESTATION RELATIVE AUX DÉPLACEMENTS AÉRIENS ET MARITIMES VERS LA MARTINIQUE

En application du décret n° 2021-31 du 15 janvier 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Partie à compléter par le passager (toutes les mentions sont obligatoires):

NOM :

PRÉNOM(S) :

DATE DE NAISSANCE :

LIEU de NAISSANCE :

NATIONALITÉ :

ADRESSE :

.....

.....

TÉLÉPHONE FIXE

TÉLÉPHONE PORTABLE :

AÉROPORT de DÉPART :

NUMÉRO de VOL :

NUMÉRO DE SIÈGE

N° de PASSEPORT ou de CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ :

DATES DU SÉJOUR :

Je déclare sur l'honneur

- Ne pas présenter de symptôme d'infection à la Covid-19
- Ne pas avoir, à ma connaissance, été en contact avec un cas confirmé de Covid-19 dans les quatorze jours précédant le voyage
- M'engager à respecter un isolement strict de 7 jours, à compter de mon arrivée sur le territoire à l'adresse suivante :
- M'engager à être joignable au numéro suivant :
- M'engager à réaliser un test RT-PCR à l'issue de ces 7 jours d'isolement (pour les personnes de 11 ans et plus)

Pour les voyageurs en provenance de la Guyane

Je certifie voyager pour le motif impérieux suivant (joindre les justificatifs) :

- motif d'ordre personnel ou familial :
- motif de santé relevant de l'urgence :
- motif professionnel ne pouvant être différé :

Fait à, le/...../2021.

Signature :